

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du NORD

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 18 avril 2024

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 11 avril 2024 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Karine Lippert, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Véronique Hubert, et Maklouf Bouaoud, Hayette Ait Kaddour, Jean-Claude Priez	
Présents 25 / 33 Pouvoirs : 06 / 33		
Votants 31/ 33		
Secrétaire de séance Véronique Hubert	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Jocelyne Dusautois à André Kaczor, Jean-Paul Birembaut à Patrick Evrard, Agathe Mahmoudi à Annette Bramme, David Belurier à Véronique Hubert, Florian Renard à Eric Warmoes, Mélissa Boucher à Sylvia Potier	
	Absent (es) excusés (es) : Eddy Zdziech, Philippe Lambert	Absent (es) :
DELIBERATION 2024.04.02	Modification délibération représentants dans les écoles	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L2121-21 stipulant les représentants titulaire et suppléant, doivent être élus au scrutin secret, sauf décision prise à l'unanimité du conseil municipal pour les désigner,

Vu la délibération 2020.04.28, intitulée Représentants de la commune au sein des conseils d'écoles, en date du 26 juin 2020,

Vu la délibération 2020.06.15, intitulée Représentants de la commune au sein des conseils d'écoles – école maternelle Moriamez, en date du jeudi 03 décembre 2020,

Considérant qu'il convient de modifier la liste des représentants au sein du conseil d'école d'Anatole France,

Considérant le retrait de Jocelyne Dusautois de la commission pré-citée,

Considérant qu'il est proposé que le remplacement soit assuré par Carine Florent,

Vu la liste officielle ci-dessous :

École Primaire Joliot Curie : Sylvia Potier, Laetitia Millecamp

Groupe Langevin : Annette Bramme, Nadine Cochy

Primaire A. Godeau : Agathe Mahmoudi, Emeline Kessler

Groupe A. France : André Kaczor, Jocelyne Dusautoit

Maternelle Fery : Véronique Hubert

Maternelle Danna : Agathe Mahmoudi, Emeline Kessler

Maternelle Moriamez : André Couplet et Jean-Marc Looten

Groupe Sainte Famille : Eric Monchicourt, Véronique Hubert

Collège : André Couplet, Sylvia Potier, Patrick Trifi

Lycée Horticole : CA : Aymeric Robin / Conseil Intérieur : Nadine Cochy / Commission Hygiène et

Sécurité : Jean-Marc Looten

Considérant la décision prise à l'unanimité du conseil municipal de désignation,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ÉLIT ET DÉSIGNE Carine Florent en remplacement de Jocelyne Dusautois au sein du conseil d'école d'Anatole France

DIT que les représentants au sein de Conseil d'école Anatole France sont Carine Florent et André Kaczor

MODIFIE la liste comme suit :

École Primaire Joliot Curie : Sylvia Potier, Laetitia Millecamp.

Groupe Langevin : Annette Bramme, Nadine Cochy

Primaire A. Godeau : Agathe Mahmoudi, Emeline Kessler

Groupe A. France : André Kaczor, Carine Florent

Maternelle Fery : Véronique Hubert

Maternelle Danna : Agathe Mahmoudi, Emeline Kessler

Maternelle Moriamez : André Couplet et Jean-Marc Looten

Groupe Sainte Famille : Eric Monchicourt, Véronique Hubert

Collège : André Couplet, Sylvia Potier, Patrick Trifi

Lycée Horticole : CA : Aymeric Robin / Conseil Intérieur : Nadine Cochy / Commission Hygiène et Sécurité : Jean-Marc Looten

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
Le Maire
Aymeric ROBIN

Pour le Maire empêché,
L'adjointe,
Sylvia POTIER

